

2018 -



VILLE
DE
JONQUIÈRES

Vaucluse

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le 04 AVR. 2018

ID : 084-218400562-20180328-2018_01_08_01-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2018
DELIBERATION N° : 2018.01.08 - 01**

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2017 – BUDGET PRINCIPAL

NOMENCLATURE : 7 – Finances / 7.1 – Décisions budgétaires / 7.1.2 – Délibérations liées au budget

Date de convocation :
21 Mars 2018

Membres en exercice : 27

Membres présents : 20

Représentés : 06

Non représenté : 01

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente
délibération,



L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit mars à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : L.BISCARRAT – Maire / J.C.AILLOT – C.MAFFRE – G.A.FLEURY – G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA – M.QUESTA – Adjoint / M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – H.FAURE – C.ORTIZ – P.RELING – P.R.MARTIN – T.VERMEILLE – M.C.FOLIO – L.BUFFA – P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – P.VERGER – Conseillers municipaux

Excusés représentés : L.CHAVANY par C.ORTIZ / A.PERIN par J.C.AILLOT
A.SCIACQUA-LERIDON par G.CLEMENSON / S.CAPPEAU-FREJABUE par G.A.FLEURY
S.MOLINET-LECLAIRE par P.R.MARTIN / S.TRIBOLET par T.VERMEILLE

Excusée non représentée : E.CRETIN-RAFFET

Secrétaire de séance : Michel CHRETIEN

Secrétaire de séance adjointe : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services ne participant pas aux débats

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2017 dont les résultats, conforme au compte de gestion, se présentent comme suit :

• **Section de fonctionnement** :

Résultat de l'exercice 2016 figurant au compte de gestion (A) : 270 586.42 €
Report à nouveau de l'exercice 2017 (B) : 661 244.57 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2017 (A+B) : 931 830.99 €

• **Section d'investissement** :

Solde d'exécution (C) : 1 189 495.69 €
Reste à réaliser Recettes : 423 886 € - Reste à réaliser Dépenses : 2 106 314.00 €
Solde des restes à réaliser (D) : 1 682 428.00 €
Besoin de financement à la section d'investissement (D-C) : 492 932.31 €

Le Conseil Municipal,

 2018 -

Envoyé en préfecture le 05/04/2018
Reçu en préfecture le 05/04/2018
Affiché le **04 AVR. 2018**
ID : 084-218400562-20180328-2018_01_08_01-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
28 MARS 2018** **N° : 2018.01.08 - 01**

ENTENDU l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par M. François PANZA, Adjoint délégué aux finances,

VU le Code Général des Collectivités Locales,

VU le compte administratif 2017 du Budget Principal dressé par le Maire, ordonnateur,

VU le budget primitif et les décisions modificatives 2017,

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

1° - DECIDE d'affecter au budget principal 2018, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de la façon suivante :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 492 932.31 €
- 438 898.68 est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »

2° - CHARGE M. le Maire, ordonnateur, de l'exécution de la présente délibération et des mesures de publicité requises au Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme le 29 mars 2018,

Le Maire,
Louis BISCARRAT



NOTIFICATION : le 09 / 04 / 2018 à :

- Comptabilité -> Domien
- > T. Principale